



PURAFLEX

DÉTERGENT DÉSINFECTANT ULTRA VIRUCIDE



CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Détergent désinfectant sols et surfaces.
Convient pour nettoyer et assainir les sols et les surfaces.
Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails)

MODE D'EMPLOI

Diluer selon l'efficacité désinfectante souhaitée.
Étendre la solution sur la surface à désinfecter.
Laisser agir de 5 à 30 minutes (se référer aux normes ci-dessous).
Brosser si nécessaire.
Ne pas rincer, sauf dans le cas de surfaces et de matériel pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme. Ne pas utiliser en association avec d'autres produits sinon il perdrait son efficacité désinfectante. Ne pas utiliser sur aluminium ou tout autre alliage léger. Stocker à l'abri du gel.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Aspect : liquide limpide incolore
- Densité : 0,99-1,01
- Emballage : ref. 774444 (193) : poches 1,7L - carton x4 - palette x64

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

PRODUIT BIOCIDÉ TP 2/4

Substances actives biocides : CHLORURE DE N-ALKYL(C12-16)-N,N-DIMETHYL-N-BENZYL AMMONIUM, CAS : 68424-85-1, 51,00g/kg ; ETHANOL, CAS : 64-17-5, 9 g/kg

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS



DÉTERGENT DÉSINFECTANT ULTRA VIRUCIDE

	NORMES				SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	1%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 1276	1%	5 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogènes
	EN 13697	0,5%	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	0,5%	15 min	20°C	Salmonella typhimurium, Listeria monocytogènes
LEVURICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	1%	15 min	20°C	Candida albicans
	EN 13697	1%	15 min	20°C	Candida albicans
FONGICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	2%	15 min	40°C	Candida Albicans, Aspergillus brasiliensis
	EN 13697	6,5%	30 min	40°C	Candida Albicans, Aspergillus brasiliensis
VIRUCIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 14476 virus enveloppés*	3%	5 min	20°C	Virus de la vaccine

*VIRUS ENVELOPPÉS
autres souches couvertes par la norme

Virus de la Vaccine
Filoviridae
Flavivirus
Herpesviridae
Virus de l'hépatite B (VHB)
Virus de l'hépatite C (VHC)
Virus de l'hépatite Delta (VHD)
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
Coronavirus
Paramyxoviridae
Virus de la rubéole
Virus de la rougeole
Virus de la rage
Virus de la grippe
Poxviridae